

ce domaine, lorsque nous avons accueilli les jeunes anglais pendant la guerre. Je suis sûr que la population canadienne recevra à bras ouverts les orphelins européens que la vie a si rudement éprouvés. Je sais qu'ils trouveront au Canada des foyers d'adoption et qu'ils deviendront de bons citoyens, dans une société qui a besoin d'eux comme ils ont besoin d'elle.

Je parlerai maintenant des gens dont nous avons besoin, au même titre que la Grande-Bretagne, c'est-à-dire les ouvriers. Nous pourrions certainement employer 5,000 domestiques à l'heure actuelle, et leurs services sont disponibles. Les mines, l'agriculture, l'industrie textile et d'autres manquent de main-d'œuvre. L'occasion s'offre à nous d'accomplir deux actes méritoires: secourir les réfugiés d'Europe et protéger en même temps nos propres intérêts. Nous nous devons de ne pas négliger cette occasion.

À mon sens, le problème se rattache surtout à l'organisation. Nous devrions envoyer immédiatement nos agents d'immigration en Europe, avec ordre d'agir en toute hâte et leur assurer qu'ils peuvent compter sur l'appui entier de tous les organismes intéressés. Dans les circonstances, rien ne justifie les délais administratifs ou les subtilités officielles. Nous sommes en face d'une situation critique, qui exige une détermination comme celle dont nous avons fait preuve dans l'accomplissement de notre effort de guerre. Les rouages actuels, qui remontent à l'avant-guerre, ne sauraient suffire. Nous devons établir un important ministère pour la sélection des immigrants et lui conférer d'amples pouvoirs. Des fonctionnaires du ministère du Travail devraient être chargés de désigner les catégories d'immigrants dont nous avons besoin et d'indiquer les endroits où ils pourraient être employés le plus utilement. Un service médical devrait faire subir sur place aux réfugiés un examen comportant aussi la radiographie. On devrait constituer un personnel administratif chargé de les trier et de les renseigner et un personnel de transport ayant mission de les diriger des camps vers le Canada. Un personnel de réception pourrait les accueillir à leur arrivée et leur assigner une destination, tandis que des personnels éducatifs maintenus dans les provinces se chargeraient de leur inculquer l'esprit canadien.

Que personne ne dise que ce projet est irréalisable. En une occasion dans notre histoire, au plus fort de la vague d'immigration qui a précédé la première guerre mondiale, un millier d'immigrants débarquaient chaque jour sur nos rives et nous nous occupions d'eux sans délai. En 1911, 286,839 immigrants sont venus au Canada; en 1912, le nombre a été de 331,288, en 1913, de 400,870, et en 1914 de

près de 250,000. Qui prétendra que le Canada n'est pas en mesure d'accomplir aujourd'hui un tel effort? Un pays dont l'organisation, durant la guerre a été aussi remarquable, qui a envoyé outre-mer et ramené au pays un demi-million d'hommes, ne peut certes pas reculer devant cette tâche. Nous ne manquons pas d'aide. Nous avons formé des milliers d'hommes durant la guerre pour l'examen et le transport de divisions entières à travers le monde. Ce personnel, rompu aux opérations militaires et aux travaux de l'UNRRA, est aujourd'hui à notre disposition et attend le moment de se mettre à l'œuvre. Nous n'avons qu'à lui faire signe.

Nous ne manquons pas de navires. J'ai ici le texte d'une dépêche de la Presse canadienne, datée de Londres, le 25 février 1947, et citant le rapport du ministre des Affaires étrangères Bevin à la Chambre des communes, sur le triste sort des réfugiés. Voici ce que disait M. Bevin à propos de transport:

Le ministre des Affaires étrangères, M. Bevin, a déclaré aujourd'hui à la Chambre des communes anglaise, qu'il y avait un million de réfugiés sur le continent.

Il a dit qu'il avait proposé que tous les pays en acceptant un certain nombre afin de "mettre fin à ce pitoyable état de choses" mais qu'aucun d'eux ne voulait de ces gens.

"Je ne mentionnerai pas de nom, mais un grand homme d'Etat du Commonwealth britannique est venu me voir et m'a entretenu de ce problème. Je lui ai répondu: "Combien en accepterez-vous. J'obtiendrai un navire et je vous les enverrai dès demain".

Mais, ajoute M. Bevin, l'homme d'Etat n'en a pas accepté un seul.

Je tiens à signaler que l'homme d'Etat en cause n'était pas le premier ministre canadien. Donc, il suffira de demander des navires et M. Bevin nous les fournira. Nous ne manquons pas, par conséquent, de moyens de transport et, dussions-nous en manquer, qu'il faudrait accorder une haute priorité à ce problème. Tout dépend de notre détermination et de notre faculté d'organisation. La nation dont le plan d'immigration sera le plus efficace et le mieux conçu devancera toutes les autres.

Je passe maintenant à la pénurie d'habitations. Il y a quelques années, lorsque nous avons abordé pour la première fois à la Chambre, la question de l'immigration après la guerre, on a invoqué ce motif pour nous inviter à agir avec prudence. Il nous fallait remanier nos soldats, leurs épouses et les personnes à leur charge, à qui, tout le monde en convenait, nous devions accorder la priorité. Nous avons donc attendu et quelque 50,000 familles d'anciens militaires sont entrées au pays où elles ont été bien accueillies et ont pris place dans notre vie économique. Il nous faut résoudre le problème des réfugiés. Inutile de nous écrier avec le chapelier fou